

## Compte-rendu AG CPRIN

17/08/2017 INTERSEL national Briacé (44)

Démarrage : 16h30

Présents : Alain N., Gabrielle L., Evelyne M., Dominique S., Annick D., François M., Marc G., Jacquotte et Jean-Claude A., Maud C., Marine P., Florence, Mathieu F., Josette M. (Lyon 2018), Nelly V. (région Centre - Blois 2019)

Représentation : une procuration : Dominique C.

Absents : Catherine D., Jean-Louis M., Frank L.

Rapporteurs : Marine et Maud

**BILAN MORAL** : les événements majeurs

Aide aux InterSEL nationaux de Pamiers et Dignes de 2000 €

Plusieurs votes ont eu lieu dans l'année : Achat de talkie walkie (mais l'ont eu en prêt), achat d'une pharmacie et trousse de secours (à approvisionner chaque année par les organisateurs)

Création du site du CPRIN 2 jours après l'AG du CPRIN et ajout d'outils (relevés bancaires, compta et gestion financière en direct pour la diffusion par le site, aux membres du CPRIN). Community Forge a décidé d'offrir, d'année en année, les sites aux organisateurs des Rencontres, qui prendront la main directement sur les 2 sites : celui des Rencontres annuelles et celui de la Gestion des Rencontres nationales. Avec clef privée aux membres du CPRIN = transparence totale

Démission de Jacqueline R., et de Mireille L. au dernier trimestre.

Question aux organisateurs : des choses qui auraient dû être traitées, oubliées ?

Non répond Florence ; par rapport à l'inscription sur le site, ce n'est pas très pratique, ni facile, ni lisible. Il y a eu du boulot à faire là-dessus. Les formulaires doivent être revus tous les ans. Il faudrait au moins une base commune automatisée (François dit que c'est possible et nécessiterait environ 30h de travail) et pérenne sur certains critères. Donc concertation nécessaire entre les équipes des rencontres nationales (de l'année actuelle avec l'année suivante). Offre gratuite de Community Forge pour la réactualisation. Concevoir une base de données fiable et très large.

Question Dominique S : quelles difficultés avez-vous rencontrées cette année ?

Florence : le fait d'utiliser une terminologie compréhensible par tous ; aide possible de Community Forge par Skype pour voir l'ensemble des données avec les organisateurs.

Jean-Claude : nous avons eu des coups de fil de gens qui avaient du mal à s'inscrire. Jean-Claude pour Dignes avait élaboré un formulaire d'inscription issu de plusieurs modèles, pour obtenir le plus adéquat.

Maud : Difficulté quand les gens ne remplissent pas tout, et ne cliquent pas sur « soumettre »...peut être trouver un autre terme. Donc après les gens téléphonent pour savoir s'ils sont bien inscrits etc...

Alain : le manuel du CPRIN est non exhaustif et évolutif, peut-être pouvons nous rajouter plus d'information, des fiches pratiques (les modèles des années passées...)

Jean Claude propose d'y inclure le Bilan commenté de chaque année

Et Florence rappelle que les organisateurs n'ont aucune obligation de rejoindre le CPRIN.

Débat sur l'argent d'une année à l'autre, géré par les SEL locaux, par le CPRIN..... ou créer une convention « morale » entre le CPRIN et les SEL organisateurs (François peut la lancer). Question en cas de bénéfice ou de déficit si on n'est pas au CPRIN ? Florence nous informe qu'il n'y a aucune obligation légale de verser le bénéfice au CPRIN. Ca se faisait de façon tacite avant le CPRIN, et l'article 8 parle de « don » d'une association à une autre. Dominique précise qu'il s'agit de l'argent des sélistes, il n'appartient pas aux SEL organisateurs. Mais juridiquement pas d'obligation pour les associations. Donc l'idéal serait de créer une convention « morale » en cas de demande d'aide financière au CPRIN, de respecter les statuts du CPRIN, d'année en année. François se propose de lancer ce projet de convention.

Les futurs organisateurs présents souhaitent passer par le CPRIN (le CPRIN rassure avec la possibilité de son aide et soutien, et d'un « coussin » financier disponible si besoin)

Le Bilan moral est approuvé à l'unanimité par cette AG : 13 OUI

**BILAN FINANCIER** : présenté par Gabrielle (cf son bilan écrit)

Remboursement de sélistes à la précédente Rencontre nationale, pour un montant de 450€.

Le coût de l'inscription augmente légèrement d'année en année. Le coût ici est de 24€ par jour par personne, logée en dur (négocié, au départ ils demandaient 36 €/personne)

Solde positif de 4421 €, et en attente du remboursement de l'avance de 10000 € au SEL du Coin, pour la rencontre annuelle 2017.

Le Bilan Financier est adopté à l'unanimité (13 oui)

## **Suivi des décisions prises à l'AG en 2016 à YVETOT (76) :**

▪ L'audit de Jean-Louis M. , suite démission de Mathieu F. le lendemain de son élection au CPRIN, n'a pas eu lieu. Maintenant que fait-on ? François connaît une cellule médiation professionnelle gratuite, et très fiable. Avis de Mathieu : ne pas remuer tout ça, pas besoin d'audit.

Mis au vote : qui souhaite maintenir l'audit ? sachant que Mathieu souhaite l'apaisement et que l'audit n'ait pas lieu. Débat et propositions : l'image de Mathieu a été mise à mal par J. Louis, la réhabiliter en accueillant à nouveau Mathieu, et démissionner J. Louis. Et lui préciser que toute prochaine violence verbale entraînera son exclusion.

Vote : maintenir l'audit ? : 2 abstentions – 3 oui – 8 non : ok on ne le fait pas.

▪ Prolongation de 6 mois des postes de gestion de l'association (Gabrielle, en charge de la trésorerie) afin de mettre en place une AGE avec calme et sérénité. Et Marc se propose pour la suite en trinôme avec Dominique et Gabrielle, jusqu'au départ de Gabrielle (avec l'outil internet).

Mise au vote : Tous d'accord

▪ Mise en place d'une procédure de révision des statuts et du Règlement intérieur de l'association, en vue d'une future AGE : peut être travaillée via le site internet (François y a déjà fait une proposition)

Mise au vote : Tous d'accord

Proposition de continuer la discussion par internet pour mettre à jour les statuts et le RI. Vote : tous d'accord

Remarque Gabrielle : quand des votes sont proposés par internet, prévenir qu'il y a un délai. Réponse de François : 1) quand on met un vote, on le signale par une annonce et 2) les votes sont fermés longtemps après. Et le règlement du CPRIN précise un délai de 5 jours. Les délais de vote ne sont pas statutaires, faut-il les allonger ou pas ?

Merci à Annick qui souvent nous a rappelé les votes en cours.

Evelyne : l'onglet « dialogue » me pose question. Réponse de François : ça sert à lancer une discussion

Marc : pourquoi les gens répondent-ils ailleurs que sur le Forum ? Réponse : répondre sur le forum. Pas dans l'espace dialogue. Community Forge va retravailler la chose.

## **DIVERS :**

Candidature de Mathieu au CPRIN

Vote : Tous d'accord. Il est élu au CPRIN

Mathieu, organisateur 2016, a renouvelé sa candidature. Elle a été acceptée à l'unanimité.

Dominique : Rappeler l'esprit SEL, la Charte, et les règles de base sur le respect humain (pour éviter toute récurrence de comportement inadapté)

Jean-Claude et Marc proposent aux futurs organisateurs des rencontres à LYON en 2018, de venir les rencontrer et présenter le CPRIN et répondre à leurs questions.

Merci à tous.

Fin de la séance : 18h45

